



À LA DÉCOUVERTE
DE MA VILLE



Campus France vous guide
dans vos premiers pas en
France et vous fait **découvrir**
Paris, votre nouveau lieu de
vie.

BIENVENUE

À

PARIS ET EN

ÎLE-DE-FRANCE



CAMPUS
FRANCE
campusfrance.org





L'ARRIVÉE À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE /

Paris et sa région, l'Île-de-France, accueillent près de 700 000 étudiants, dont 120 000 étudiants internationaux.

Plusieurs dispositifs d'accueil ont été mis en place pour accompagner les nouveaux étudiants étrangers à Paris et en Île-de-France.

◆ Les Guichets d'accueil des étudiants internationaux

À PARIS :

• **Le Welcome Desk Paris vous accueille à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP)** et vous accompagne dans toutes vos démarches (présence de la Préfecture, de la CPAM, de la CAF).

Accueil : du 7 septembre au 30 octobre.

Adresse : Maison Internationale, 17 boulevard Jourdan, 75014 Paris.

Accès : RER B / T3 station Cité universitaire

Contact : <https://access.ciup.fr/welcome-desk-paris>

En dehors de cette période, le service **acc&ss Paris Île-de-France** vous accueille tout au long de l'année. Rendez-vous au rez-de-chaussée de la Maison Internationale, du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Site : <https://access.ciup.fr/access-paris-centre/>

• **Le Service d'Accueil des Étudiants Internationaux (ADEI)** vous accueille au CROUS de Paris.

Accueil : de fin août à mi-novembre.

Adresse : 39, avenue Georges Bernanos (2^e étage) 75005 Paris. **Accès** : RER B Port-Royal.

• **Pour les étudiants de l'Université Paris Sciences Lettres, le Welcome Desk de l'Université PSL**

vous accompagne dans toutes vos démarches administratives (avant et après votre arrivée) et vous propose des activités culturelles et festives tout au long de l'année.

Accueil : de septembre à juillet.

Adresse : 60 rue Mazarine, 75006 Paris.

Contact : welcomedesk@psl.eu

Site : <https://www.psl.eu/vie-de-campus/welcome-desk>

Pour plus d'informations générales, consultez le portail étudiant du site de la Ville de Paris <https://www.paris.fr/etudiants>

À PARIS-SACLAY (ESSONNE) :

• **Le Guichet d'Accueil des Talents Étrangers (GATE)** propose une plateforme, dédiée à l'accueil des étudiants et des chercheurs, qui va vous

permettre d'accomplir la plupart des formalités d'installation. Adresse : GATE, Direction de la Vie Étudiante, Université Paris Sud, bâtiment 311 Le Moulin, rue du Château, 914000 Orsay.

Accès : RER B arrêt Orsay.

Contact : <https://www.science-accueil.org> > votre parcours

A CERGY (VAL-D'OISE) :

• **L'International Welcome Desk de Cergy Campus vous accompagne dans vos démarches.**

Accueil : Centre d'Information Jeunesse (CIJ), 1 Place des Arts à Cergy (sortie du RER Cergy Préfecture).

Contact : 01 34 41 61 67.

Site : <http://eisti.fr/fr/article/ouverture-du-guichet-universite-paris-seine>

En dehors de ces bureaux d'accueil qui sont des dispositifs communs à plusieurs établissements, adressez-vous directement à votre école ou à votre université pour un accueil de proximité.

Quel que soit votre établissement, consultez le site internet de Campus France qui propose une série de Fiches pratiques dédiées à l'accueil dans les établissements d'enseignement supérieur :

<https://www.campusfrance.org> > Etudiants

> Ressources documentaires > Informations pratiques pour les étudiants > Dispositifs d'accueil des établissements

Si votre établissement d'accueil n'apparaît pas dans cette liste, rendez-vous directement sur son site internet.

◆ Les parrains

Vous pouvez être accompagné par un parrain à Paris !

Grâce à l'**association étudiante ESN** (Erasmus Student Network) et le dispositif **Buddy system** de parrainage d'un étudiant étranger par un étudiant français, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement personnalisé :

<https://buddysystem.eu/fr/> et <https://paris.ixesn.fr/>

◆ L'accueil des chercheurs et des doctorants

Le réseau acc&ss Paris Île-de-France, piloté par la CIUP et soutenu par la Région Île-de-France et la Ville de Paris, relie 4 centres et 3 antennes, tous membres du réseau Euraxess : <https://access.ciup.fr> > vos centres

◆ Les services nationaux

- étudiants : www.etudiant.gouv.fr

- doctorants, chercheurs : <http://www.euraxess.fr/fr>



LE LOGEMENT À PARIS ET EN ÎLE-DE-FRANCE /

À Paris et en région parisienne, il existe de nombreuses solutions pour trouver un logement : le parc de logements en résidences universitaires géré par le CROUS, la Cité Internationale de Paris, les résidences étudiantes privées, le logement chez l'habitant, la colocation, les logements intergénérationnels, les foyers... L'important est de s'en préoccuper le plus tôt possible, avant votre départ.

QUELQUES CONSEILS

◆ Se loger pour quelques jours

- **Les Auberges de Jeunesse** : Paris compte actuellement 19 auberges de jeunesse.
- **L'Office de tourisme de Paris**, qui vous permet d'y accéder directement, recense aussi un grand nombre d'autres hébergements à petit prix : <https://www.parisinfo.com> > où dormir

◆ Se loger pour une longue période

- **Les logements étudiants du CROUS** (Centre Régional des Œuvres Universitaires) de Paris et d'Île-de-France.
Plateforme téléphonique : 01 40 51 62 00.
 - **CROUS de Paris** : 39 avenue Georges Bernanos, 75005 Paris.
Site : <http://www.crous-paris.fr/>
 - **CROUS de Versailles** : 145 bis boulevard de la Reine, 78 000 Versailles.
Site : <http://www.crous-versailles.fr/>
 - **CROUS de Créteil** : 70 avenue du Général de Gaulle, 94000 Créteil.
Site : <http://www.crous-creteil.fr/>
- Consulter aussi le site **Trouver un logement du CROUS** : <https://trouverunlogement.lescrous.fr/>

C'est le CROUS qui assure aussi sur votre campus tous les services de restauration à prix réduits (restaurants universitaires, cafétérias, food-trucks...).

Voir les adresses des lieux de restauration à Paris : <http://www.crous-paris.fr/> > restauration

À découvrir : la **Barge du Crous**, bateau-restaurant universitaire, au même prix que les autres restaurants universitaires !
Adresse : quai François Mauriac, port de la Gare, 75013 Paris.

- **Les plateformes de logements privés** - Une centaine d'établissements parisiens (écoles et universités) utilisent **Studapart**, une plateforme

spécialisée dans le logement étudiant :

<https://www.studapart.com>

- D'autres offres de logements étudiants, gérés par des organismes privés, sont aussi disponibles.

Consultez par exemple les sites spécialisés :

- <https://www.adele.org>
- <https://www.immojeune.com>
- <https://www.location-etudiant.fr>
- <https://housinganywhere.com>
- <http://www.parisetudiant.com> > se loger

• Il existe aussi un **site géré par le CROUS, Lokaviz**, qui recense notamment le **logement étudiant chez les particuliers** : <https://www.lokaviz.fr/>

• **La colocation** : consultez *La carte des colocs*, un site de colocation national, gratuit et simple d'utilisation : <https://www.lacartedescolocs.fr/>

• **D'autres solutions sur le site de Campus France** : www.campusfrance.org > s'organiser > logement

LES DÉPLACEMENTS À PARIS ET DANS SA PÉRIPHÉRIE



Pour rejoindre Paris intra-muros :

- de l'aéroport Roissy Charles-de-Gaulle, plusieurs possibilités : la navette (Roissybus), le Bus-Direct, le RER ou un taxi (tarif forfaitaire) : <https://www.parisaeroport.fr/> > accès aéroports
- de l'aéroport de Paris-Orly : la navette (Orlybus), le Bus-Direct, le RER ou un taxi : <https://www.parisaeroport.fr/> > accès aéroports
- de l'aéroport de Paris-Beauvais : la navette, un bus ou un train : <https://www.aeroportparisbeauvais.com> > Accès et parking



Dans Paris et dans sa périphérie, empruntez les transports en commun (métro, bus, tramway, RER) de la RATP : <https://www.ratp.fr/>
Les cartes **Imagine R Etudiant** (moins de 26 ans) et le **Pass Navigo** permettent de voyager de façon illimitée dans toute l'Île-de-France.

Pour des trajets dans la région, utilisez les trains régionaux du réseau Transilien : <https://www.transilien.com/>
Pensez aussi aux bus pour voyager à petit prix : <https://fr.ouibus.com/> ou <https://www.flixbus.fr/>



Pour le co-voiturage, consultez par exemple le site collaboratif national : <https://www.blablacar.fr>



Pour être plus autonome, louez un vélo grâce à **Velib'**, le dispositif de vélos en libre-service à Paris (vélos classiques et électriques) : <https://www.velib-metropole.fr/>

◆ Si vous avez besoin d'un garant pour obtenir votre logement

Visale est un nouveau dispositif de garantie gratuit : www.visale.fr

◆ Si vous souhaitez faire une demande d'APL (Aide Personnalisée au Logement)

La CAF (Caisse d'Allocations Familiales) vous propose d'évaluer vos droits : 08 10 29 29 29 ou www.caf.fr

◆ Si vous avez besoin d'un hébergement adapté à votre handicap

Prévenez le Service Social du CROUS qui agira avec votre établissement d'accueil.

Dans certains établissements, il existe des services spécialisés pour les étudiants en situation de handicap.

À Paris, la Mission CROUS Handicap propose un dispositif spécifique d'accompagnement : <http://www.crous-paris.fr> > action sociale/santé

Pour en savoir plus sur le logement à Paris et en Île-de-France :

- Le CIDJ, Centre d'Information des jeunes de Paris donne de nombreuses informations pratiques (logement, colocation, sous-location) : <https://www.cidj.com> > vie quotidienne
- Le site de la Ville de Paris décline toutes les possibilités locales de logement étudiant : <https://www.paris.fr> > services et infos pratiques > logement > logements jeunes et étudiants
- Le site du réseau acc&ss Paris Île-de-France vous donne également de nombreux conseils : <https://access.ciup.fr/> > aide à la recherche de logement



LES PREMIÈRES DÉMARCHES /

S'INSCRIRE DANS SON ÉTABLISSEMENT

◆ CVEC

Vous devez obligatoirement télécharger l'attestation d'acquiescement de la Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC) avant de pouvoir vous inscrire dans votre établissement.

- Se connecter sur <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

- Plus d'informations et cas particuliers sur :

<https://www.campusfrance.org> > s'organiser > CVEC

◆ Validation de l'inscription

Attention ! Même si vous avez une lettre de préinscription, vous n'êtes pas encore

véritablement inscrit. Vous devez valider votre inscription auprès du service de la scolarité de l'établissement dès que vous arrivez.

LE TITRE DE SÉJOUR

◆ Se renseigner

• auprès de votre établissement : dans certaines universités ou écoles, un correspondant dédié peut vous aider dans vos démarches, vous évitant un déplacement à la Préfecture.

• aux Guichets d'accueil des étudiants internationaux.

Ouverts à la rentrée universitaire ou toute l'année, les guichets sont les lieux où l'étudiant étranger effectue les démarches administratives en lien avec les services de la Préfecture.

Certaines universités organisent des guichets d'accueil de rentrée, qui sont communs à plusieurs établissements :

- Le Welcome Desk Paris à la Cité Internationale Universitaire de Paris où la Préfecture est présente dans un Centre de Réception des étudiants étrangers et chercheurs internationaux.

- Le Welcome Desk de Paris Sciences Lettre.

- Le Guichet d'Accueil des Talents Etrangers (GATE) de Paris Saclay – Essonne.

- L'International Welcome Desk de Cergy Campus.

Voir les adresses et les contacts [page 2](#).

• en dehors de ces dispositifs, vous pouvez consulter le site internet de la Préfecture dont vous dépendez pour connaître les modalités de prise de rendez-vous et les pièces à fournir pour constituer votre dossier : <http://www.prefectures-regions.gouv.fr> > Ile-de-France

• Pour en savoir plus sur les droits et obligations : www.service-public.fr > Etranger > Titre de séjour et document de circulation

À SAVOIR

• Si vous venez d'arriver en France avec un visa étudiant long séjour VLS-TS : vous devez le valider en ligne dans les trois mois qui suivent le jour de votre arrivée, sur le site : <https://administration-etrangers-en-france.interieur.gouv.fr>

• Si vous êtes de nationalité algérienne ou étudiant titulaire d'un visa « concours » ou d'un visa « mineur scolarisé » ou d'un visa portant la mention « carte à solliciter dans les deux mois » : votre demande de titre de séjour s'effectue, selon le lieu d'accueil, à la Préfecture ou auprès du service des Relations internationales de votre établissement.

Attention : si vous souhaitez renouveler votre titre de séjour, la demande doit se faire dans les deux mois qui précèdent l'expiration de votre titre.



OUVRIRE UN COMPTE BANCAIRE

Si vous devez séjourner en France plus de trois mois, il est beaucoup **plus facile de vivre au quotidien en ouvrant un compte bancaire, en ligne ou dans une des 1 400 agences bancaires** qui sont implantées à Paris.

En France, ouvrir un compte bancaire est un droit : www.service-public.fr > Argent > Comptes bancaires > Droit au compte

SE SOIGNER

Se soigner en France est **quasiment gratuit**, mais il faut être assuré. **L'affiliation à une assurance maladie est donc obligatoire.**

Connectez-vous au site <https://etudiant-etranger.ameli.fr> pour vous inscrire, pour comprendre vos droits et pour effectuer les démarches nécessaires.

Pour en savoir plus :

<https://www.campusfrance.org> > S'organiser > Santé

En tant qu'étudiant, vous pouvez aussi bénéficier des services de médecine implantés dans les universités. Dans ces services, où les consultations sont gratuites, vous serez accueilli par une équipe médicale pluridisciplinaire qui peut vous donner des conseils personnalisés en matière de prévention et de santé.

C'est le cas à Paris où existe un Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIUMPPS).

Adresse : Centre de Santé,

45 rue des Saints-Pères, 75006 Paris.

Site : <http://www.siumpps.parisdescartes.fr/>

Il existe d'autres Services Universitaires de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé dans certains établissements d'Ile-de-France.

Renseignez-vous sur place.

Voir aussi d'autres dispositifs soutenus par la Ville de Paris en matière de santé des étudiants :

<https://www.paris.fr> > services et infos pratiques > famille et éducation > étudier à Paris > dispositifs et aides aux étudiants

SOUSCRIRE UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ

Il est aussi possible de souscrire une **assurance complémentaire** pour couvrir la totalité des frais de santé qui ne sont pas tous pris en charge par **l'assurance maladie obligatoire** et gratuite.

Attention : les formules et les niveaux de garanties

varient d'un organisme à l'autre. Pour faire le choix d'une **assurance complémentaire** la plus adaptée à votre situation et à votre budget, vous pouvez vous renseigner sur un site **comparatif de mutuelles étudiantes**.

ASSURER SON LOGEMENT

En France, il est obligatoire d'assurer son logement.

La « garantie risques locatifs » est un contrat d'assurance habitation qui peut être souscrit auprès de votre banque ou chez un assureur privé. Une souscription en ligne est souvent possible.

N° D'URGENCE

SAMU : 15 Service d'aide médicale urgente.
Police secours : 17 en cas de violences, vol, cambriolage.

Pompiers : 18 en cas d'incendie, fuite de gaz, dégât des eaux, catastrophe naturelle, accident de la route.

Le 112 : numéro d'appel des urgences en Europe, accessible gratuitement partout dans l'Union européenne, en plus des numéros d'urgence nationaux.

APPRENDRE LE FRANÇAIS

Apprendre le français en France est une chance à saisir ! Trouvez la formule qui vous correspond le mieux :

- en consultant le site de Campus France où centres de Français Langue Étrangère (FLE) et universités vous proposent des cours pour tous niveaux tout au long de l'année : <http://ecolesdete.campusfrance.org>
- en vous renseignant dans votre établissement, à la mairie ou à la maison des associations dans votre ville d'accueil.

TROUVER UN JOB OU UN STAGE

Plusieurs adresses :

- **Le CIDJ** publie sur son site des offres de jobs et de stages : <https://www.cidj.com/emploi-jobs-stages>
- **L'antenne Pôle emploi étudiant du CROUS de Paris** propose de nombreuses offres et organise des *Forums de l'emploi* tout au long de l'année : *Baby-sitting dating* à la rentrée, *Forums Jobs d'hiver* et *Jobs d'été*, *Journées de recrutement* : <http://www.crous-paris.fr> > job étudiant
- **Le site Jobaviz du CROUS** pour trouver un job étudiant compatible avec vos études : <https://www.jobaviz.fr/>



LES SORTIES À PARIS

Pour profiter de son importante offre culturelle, la Ville de Paris a mis en place des dispositifs gratuits ou à tarif réduit :

- **Le Kiosque Jeunes et Pass Jeunes** sont deux dispositifs accessibles aux étudiants français et étrangers : <https://www.paris.fr> > services et infos pratiques > sports et loisirs > loisirs
- **La Carte Citoyenne-Citoyen de Paris** est un accès privilégié aux services publics, à des événements et à des manifestations culturelles : <https://www.paris.fr/cartecitoyenne>

PRATIQUER UN SPORT

• Vous pouvez avoir un accès gratuit aux activités sportives en vous renseignant au **Service des sports de votre établissement**.

• **Le Paris Université Club (PUC)** est un acteur majeur de la vie sportive parisienne, francilienne et estudiantine depuis sa création en 1906 : <http://puc.paris/>

• **À Paris**, sur le site de la Ville, vous pouvez trouver comment et où pratiquer un sport : <https://www.paris.fr/sport>

Avec **Run my city**, découvrez aussi une façon originale de découvrir Paris en courant dans les rues de la ville :

<https://www.facebook.com/runmycityparis/>

PARTICIPER

Participez à des événements culturels et sportifs ou engagez-vous sur un plan social et solidaire grâce aux nombreuses associations étudiantes, locales ou nationales.

- **Renseignez-vous d'abord** dans votre **établissement d'accueil** (Service de la vie étudiante), à la **Mairie de votre arrondissement** ou consultez les **sites nationaux** : www.animafac.net ou www.letudiant.fr

- **N'hésitez pas aussi à prendre contact avec l'association ESN** et son réseau qui proposent régulièrement des activités dont le **Café des langues** : <https://www.facebook.com/esn.paris/>

- **Rendez-vous à la Maison des initiatives étudiantes (MIE)** qui soutient et accompagne les initiatives étudiantes : <http://mie.paris.fr/>

SE CULTIVER ET FAIRE LA FÊTE

• Paris propose toutes les façons de se cultiver ou de se divertir. Cinémas, concerts, théâtres, opéras, musées, expositions, rencontres festives, sont au programme et à tarif réduit pour les étudiants :

<https://www.paris.fr/culture>

• **La Cité Internationale Universitaire de Paris** programme des animations culturelles tout au long de l'année : <http://www.ciup.fr/access> > vous accompagner dans votre mobilité > culture et loisir

• **Des activités culturelles à Paris :**

- **si vous êtes cinéophile**, vous avez la chance de voir des films français sous-titrés en anglais dès leur sortie, grâce à l'association **Lost in Frenchlation** qui programme des films dans des petites salles parisiennes d'art et d'essai : <http://lostinfrenchlation.com/>

- **si vous aimez chanter**, renseignez-vous auprès de la Mairie de votre arrondissement ou encore :

- à la Chorale de la CIUP : <http://www.ciup.fr/chorale/>

- au Choeur et orchestre de Sorbonne Université : <http://cosu.sorbonne-universites.fr/>

• **Pour se distraire ou se cultiver à Paris, il y a plusieurs Paris !**

Consultez le guide : <https://www.parisinfo.com> > découvrir > guides thématiques

- **Le Paris cosmopolite**, pour ne pas oublier ses racines ou pour faire le tour du monde à Paris ! Retrouvez les quartiers et les lieux qui ont un air d'ailleurs.

- **Le Paris aéré**, pour prendre l'air et le temps de vivre ! Découvrez les événements organisés à l'extérieur, les activités de loisirs, les terrasses pour prendre un verre...

- **Le Paris nocturne**, pour faire la fête et apprécier toutes les ambiances (et pour mieux faire ses études, bien évidemment) !

- **Le Paris culturel**, pour essayer de visiter quelques-uns des 2 000 monuments et 200 musées parisiens !

- **Le Paris musical**, pour découvrir la ville qui a créé la Fête de la musique ! Fréquentez les grandes scènes ou les salles intimistes, le répertoire classique, les concerts rock, la musique techno...

- **Le Paris littéraire**, pour ne pas oublier que se cultiver c'est aussi lire :

- en accédant par exemple aux bibliothèques-médiathèques de la Ville :

<https://bibliotheques.paris.fr>

- ou en se rendant dans les nombreuses librairies à petits prix (Gibert ou Boulinier, par exemple).

• **À Paris, pour sortir ou pour tout savoir sur l'actualité, vous trouverez une mine de renseignements sur différents supports :**

- le quotidien régional de l'Île-de-France, **Le Parisien** : <http://www.leparisien.fr/> (ou d'autres journaux via l'application **KipUp**).

- le site **Que faire à Paris** : <https://quefaire.paris.fr/>

- **CitÉscope**, l'agenda culturel de la CIUP :

<https://www.ciup.fr/citescope/>

- le site **Sortir à Paris** : <https://www.sortiraparis.com/>

- l'**Officiel des spectacles** : <https://www.offi.fr/>

- l'**agenda de l'Office de tourisme** :

<https://www.parisinfo.com> > découvrir

- la **Radio Campus Paris**, radio associative des étudiants et des jeunes franciliens : <https://www.radiocampusparis.org/>

LES LIEUX À NE PAS MANQUER /

L'Office de tourisme de Paris publie chaque année le **Top 5 des lieux les plus fréquentés par les 17 millions de touristes** qui visitent la capitale : la cathédrale Notre-Dame de Paris, la basilique de Montmartre, le musée du Louvre, la Tour Eiffel, le Centre Pompidou.

Au-delà des ces « incontournables », faites une promenade dans les **20 arrondissements parisiens** qui ont tous leur particularité et leur originalité, leur vie propre, leur ambiance et leur saveur.

Pour en savoir (et en voir) plus, consultez le site de l'Office de tourisme de Paris : <https://www.parisinfo.com/>

Paris, c'est aussi la « ceinture verte », ses parcs et ses forêts, accessibles par le RER ou par les trains de proximité.

Visitez par exemple :

- la forêt de Fontainebleau et son château (<https://www.fontainebleau-tourisme.com>)
- les jardins du château de Versailles (<http://chateaufort.com>)

Pour d'autres idées de balades : <http://parisianavores.paris> > balades autour de paris accessibles en RER et transilien



QUELQUES GRANDS ÉVÉNEMENTS ANNUELS /

AVRIL

- Journées des Arts et de la Culture (JACES), mise en valeur des réalisations artistiques dans les établissements d'enseignement supérieur.

MAI

- **Pint of Science**, une initiative européenne de découverte de la recherche dans des lieux atypiques.
- La Nuit européenne des Musées, une opportunité de découvrir autrement (et gratuitement) les musées.

JUIN

- La Fête de la musique, de la musique partout dans la capitale (concerts gratuits).

JUILLET-AOÛT

- Paris fête le 14 juillet, défilé militaire, feux d'artifice, bals et concerts gratuits.
- Paris-Plage, les berges de la Seine se transforment en station balnéaire.

SEPTEMBRE

- Les Journées du patrimoine, de très nombreux lieux de culture, de pouvoir et d'histoire à visiter gratuitement.

OCTOBRE

- La Fête de la science, dans les laboratoires des universités.
- La Nuit blanche, installations éphémères, expositions, concerts pour découvrir Paris autrement, la nuit.

DÉCEMBRE

- Noël et Nouvel an à Paris, les plus beaux monuments s'illuminent, les vitrines des grands magasins s'animent.

 **ÉCHANGER & PARTAGER**

Pour rester informé, être à l'écoute des autres et du monde, partager et échanger avec des étudiants, suivez les **réseaux sociaux** où Campus France est particulièrement présent !

*Pensez à vous inscrire sur le réseau **France alumni** pour participer à des groupes de discussions thématiques, profiter de sorties culturelles, consulter des offres d'emploi et de stages.*



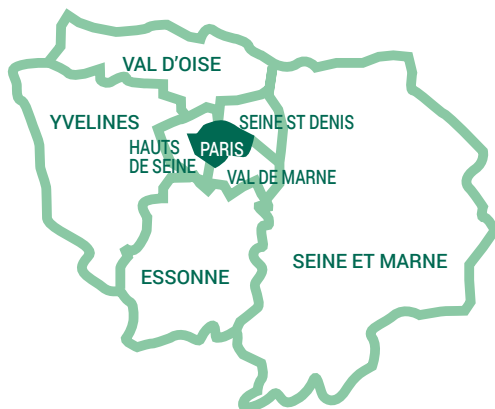
LES CHOSES À SAVOIR

Paris :

2,2 millions

d'habitants

**1^{ère} DESTINATION
TOURISTIQUE MONDIALE**



Paris et Île-de-France

PARIS,

CAPITALE
DE LA RÉGION
ÎLE-DE-FRANCE,

12,2 millions d'habitants,
1^{ère} Région d'accueil
des étudiants étrangers
en France

Paris et Île-de-France :

700 000

étudiants

dont **120 000**

étudiants internationaux



**PARIS, CLASSÉE 8^e (SUR 44) DES VILLES ÉTUDIANTES FRANÇAISES
OÙ IL FAIT BON VIVRE ET ÉTUDIER (palmarès du magazine L'Étudiant)**

L'essentiel des informations contenues dans les Fiches villes de Campus France concernant tous les étudiants internationaux, quel que soit leur établissement.

En France, dans chacune des villes d'accueil, la majorité des étudiants étrangers suivent des études à l'université. Les Fiches villes leur accordent donc une place importante, mais les autres établissements d'enseignement supérieur ne sont pas pour autant oubliés, même s'il est impossible de tous les lister ici et de leur consacrer dans ce cadre des informations spécifiques.

Pour en savoir plus sur les dispositifs d'accueil des établissements :
<https://www.campusfrance.org/fr/recherche/categorie/ile-de-france-453>

CAMPUS FRANCE

28 rue de la Grange aux Belles, 75010 PARIS - 01 40 40 58 58 - www.campusfrance.org